

Des ressources pour venir en aide aux femmes victimes de violences



Il existe deux numéros dédiés pour les femmes victimes :

- 3919, du lundi au dimanche de 9h à 19h
- Viols femmes Informations 0800059595, du lundi au vendredi, de 10h à 19h

Le tchat de l'association « En avant toute(s) » est gratuit et anonyme, il s'adresse aux femmes victimes de violences sexistes et sexuelles. Il est ouvert 7 jours sur 7 de 10h à 21h. <https://commentonsaime.fr/>

Vous pouvez désormais donner l'alerte dans **une pharmacie** qui alertera tout de suite les forces de l'ordre. Demander un masque 19.

Si vous êtes **victime de violences conjugales**, vous pouvez bénéficier d'une ordonnance de protection, qui permet de demander à votre conjoint de se confiner ailleurs, en prenant contact avec un.e juge aux affaires familiales. Il faut contacter le tribunal judiciaire de votre département <https://www.justice.fr/recherche/annuaires>

L'ordonnance de protection est expliquée ici : <https://www.facebook.com/notes/nous-toutes/lordonnance-de-protection-un-outil-pour-prot%C3%A9ger-les-femmes-victimes-de-violence/320548282120941/>

Vous pouvez installer l'application **App-Elles** qui vous permet de donner l'alerte en cas de problème. <https://www.app-elles.fr/>

SOS mariages forcés : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h, au 01 30 31 05 05. Mail : contact@sos-mariageforce.org

AVFT (violences faites aux femmes au travail) : l'accueil téléphonique le lundi de 14h à 17h, mardi et vendredi de 9h30 à 12h30, au 01 45 84 24 24.

SOS Homophobie : le tchat fonctionne 7j/7 de 18h à 20h. <https://www.sos-homophobie.org/chat>

Excision : contacter le GAMS ou Excision, parlons en !

<https://excisionparlonsen.org> et <https://alerte-excision.org> (site conçu pour les adolescent.e.s)

<https://federationgams.org/contacts/> , 01 43 48 10 87

contact@federationgams.org

Le Planning Familial est ouvert du lundi au samedi, de 9h à 20h, au 0 800 08 11 11 (numéro anonyme et gratuit). Les femmes qui peuvent continuer à avoir accès à la **pilule contraceptive**, en présentant une ancienne ordonnance. Les **IVG médicamenteuses** peuvent se faire à distance, en téléconsultation.

Association PARLER, groupe de parole bienveillant entre victimes de violences sexuelles : <https://www.associationparler.com/>. Entre femmes, sauf Paris où il y a un groupe femmes et un groupe hommes. Paris / Bordeaux / Lyon / Lille / Rennes / Marseille / Bayonne / Saint-Nazaire / Strasbourg

► **Avocates spécialisées sur les violences sexuelles et violences au sein du couple**

Frédérique Pollet-Rouyer - Mail : fpolletrouyer@gmail.com

Lorraine Questiaux - Mail : lorraine.questiaux@gmail.com

Isabelle Steyer - Tel : 01.53.40.91.91 - Mail : isabellesteyer.avocat@orange.fr

Elodie Tuillon - Tel : 01.80.49.38.77 - Mail : eth@vivereavocats.fr

Plate-forme d'accès au droit pour les victimes de violences au sein du couple

<https://droitdirect.fr/>

► **Île-de-France : le Centre Hubertine Auclert**

En Île-de-France, le centre Hubertine Auclert recense toutes les informations utiles

<https://www.centre-hubertine-auclert.fr/>

Contactez le syndicat SUD éducation de votre département pour être mis·e en relation avec des associations de votre département.